

VERSOIX REGION



SEPTEMBRE 2011
Abonnement de soutien
25 Frs CCP 12 - 16757 - 3

211

En page 3

LE VERSOIX-RÉGION
AU SPITZBERG

En page 7

CINÉ VERSOIX EN
CHANTIER

En page 10

LE CONSEIL
MUNICIPAL EN JUIN

En page 12

TERMINATOR
INSTALLE UN R20
À VERSOIX

Plage de la Bécassine ... explication-solution

Lire aussi en page 5 les courriers des lecteurs.

La nouvelle plage de la Bécassine a fait l'objet de plusieurs courriers de lecteurs dans Versoix-Région et d'un article paru au début de l'été. Indépendamment, une plainte de l'association «Rives-publiques», toujours pendante, a été envoyée à Mme M. Künzler, conseillère d'Etat. La Côte et La Tribune de Genève en ont fait état pendant l'été. L'encre a coulé et a fait des vagues ! On peut se demander pourquoi car le parc de la Bécassine est maintenant très accueillant, des WC ont été financés par la Ville de Versoix et de nombreux baigneurs ont profité de ce nouveau site durant tout l'été ?

Si l'ensemble parc et plage - réalisé avec succès par l'Etat et le Service de renaturation des cours d'eau dirigé par M. Alexandre Wisard - donne entière satisfaction, les plaintes ou indignations viennent de l'accès vers la deuxième plage rendu impraticable. Dans l'article du numéro précédent, l'auteur accusait le Service de renaturation d'avoir dénaturé les aménagements promis. En sciant un barreau de la barrière privée, un inconnu a permis au public d'accéder à la seconde plage, mais il s'agit-là d'un acte assimilé à du vandalisme et d'un accès par une propriété privée, juridiquement problématique. (voir les photos sur le site versoix-region.ch). Les autorités de la Ville de Ver-

soix, saisies de ces réclamations, ont donc demandé des explications à M. Wisard. Une rencontre a été organisée, en voici la teneur :

Il a été confirmé que, comme annoncé dans le projet de renaturation du delta de la Versoix, le domaine de la plage publique s'étend bien jusqu'à la digue abritant l'entrée du port privé.

Les interventions financées par l'Etat se sont limitées à l'aménagement du parc et de la plage situés sur le terrain de l'Etat (Institut Forel), conformément aux autorisations délivrées. Sur la seconde partie, une grève devrait se former naturellement d'ici quelques années par les fortes bises qui déposeront les galets jusqu'au mur, assurant ainsi la continuité entre les plages jusqu'à la digue du port privé.

Les plantations de ronces, le déplacement des rochers au pied du mur et la pose d'une nouvelle barrière devant la propriété privée résultent de l'initiative du nouveau propriétaire. Il entend protéger son terrain sur lequel des villas vont être construites et mettre fin aux occupations illicites

pour des rave party ou autres rassemblements, tolérés jusqu'ici par l'Aga Khan, ancien propriétaire de cette parcelle et du port privé. Le nouveau propriétaire, Claude Berda, a déposé une demande d'autorisation pour le prolongement de sa barrière jusqu'au bout du mur (qui, semble-t-il, lui appartient) délimitant son port privé. Il entend légitimement protéger l'accès à sa propriété.

La Bécassine, plantation de ronces sur le chemin de la plage

Le Service de renaturation n'a donc pas financé les travaux contestés, ni pour la barrière, ni le déplacement des rochers au pied du mur, ni pour les plantations d'épineux.

M. Claude Genequand et son chef de Service des travaux, Michel Armand-Ugon, déplorent les actes de vandalisme commis cet été par quelques irresponsables sur un chalet désaffecté de l'Institut Forel. De tels actes ou le manque de respect du parc et des installations par les usagers pourraient faire regretter à l'Etat la mise à disposition publique de ces lieux.

Quelle solution ? Au terme de cette discussion organisée par le Conseiller

administratif, il a été convenu que le Service de renaturation installera, au pied du mur, côté lac, un cheminement de rochers, semblable à celui posé du côté de l'embouchure de la Versoix pour protéger l'ancien mur Bartholoni. Ainsi, en attendant la venue des galets, ces dalles faciliteront l'accès à la partie sud de la plage sans passer sur le terrain privé et éviteront aussi que cette partie, du domaine public ne deviennent un «no man's land». Cette solution nécessite une autorisation et ne sera opérationnelle, au mieux, que dès la saison estivale 2012. Chacun trouvera alors sa place pour vivre en bonne harmonie, en respectant les installations mises à disposition par l'Etat et en assurant ainsi leur pérennité.

Enfin, il convient de relever ici les efforts déployés durant la dernière décennie pour Versoix, par le Service de renaturation - MM. Alexandre Wisard et son adjoint Frank Pidoux - en collaboration avec les autorités communales. Ces efforts se poursuivent actuellement le long du canal au niveau de Pont-Céard. Bientôt (en 2012 ?), ce sera l'aménagement d'un grand parc public sur l'ancien terrain des forains au Molard qui nécessitera une collaboration intelligente entre la Commune et l'Etat. Comme le montre le cas de la plage de la Bécassine, cette collaboration peut être renforcée par le dialogue et la participation citoyenne !

Avec deux plages publiques, un immense parc public de plusieurs hectares en bordure de la rivière (le plus grand du canton?), l'Etat offre à Versoix et à ses habitants de beaux espaces de détente, verts ... et bleus !

Il reste à l'auteur de ces articles à présenter ses excuses pour avoir accusé à tort le Service de renaturation et à se réjouir avec les autres «rouspeuteurs», que leurs appels dans Versoix-Région aient été entendus efficacement par les autorités de Versoix. Et d'espérer que la solution esquissée pour résoudre l'épineux problème de la plage de la Bécassine se réalise en 2012 !

Pierre Dupanloup



Notre nouveau site est opérationnel. Tapez :
www.versoix-region.ch

AGENDA SEPTEMBRE

vous trouverez tous les détails de l'agenda sur les pages centrales du journal et sur le site versoix.ch

le jeu 1 sep 11 à 18h30

Art & Cadre : Exposition peinture

du sam 3 sep au dim 4 sep 2011

CNV : Challenge Boubou

le mer 7 sep 11 de 17h00 à 20h00

Lachenal : Inscriptions Ecole & Qu.

le dim 11 sep 11 à 08h00

Ecogia : Finale romande d'attelage

le dim 11 sep 11 à 16h00

Football : FC Versoix - FC Lancy Sports

le mer 14 sep 11 à 20h00

Les Caves : Théâtre

le jeu 15 sep 11 à 20h30

Les Caves : Jam Session (impro musi.)

le ven 16 sep 11 à 21h00

Les Caves : Prisma (rock)

le sam 17 sep 2011

CNV : Critérium Surprise de Versoix

le sam 17 sep 11 à 18h00

Eglise catholique : Kermesse

le sam 17 sep 11 à 18h30

La Grève nautique : Zooloo Festival

le dim 18 sep 11 à 10h30

Eglise catholique : Kermesse

le jeu 22 sep 11 à 15h00

Bibliothèque : Conférence

le jeu 22 sep 11 à 20h30

Les Caves : Joël Lucas (pop rock)

le ven 23 sep 11 à 21h00

Les Caves : Montevideo (bossa nova)

le sam 24 sep 2011

CNV : La Double

le sam 24 sep 11 à 09h00

Bibliothèque : Bébé bouquine

le sam 24 sep 11 à 17h00

Salle communale : La Gallagiu

le sam 24 sep 11 à 21h00

Les Caves : Pagode da Caves (samba)

le dim 25 sep 11 à 15h00

Football : FC Versoix - FC Geneva

le dim 25 sep 11 à 17h30

Lucia Albertoni Quartet (classique)

le lun 26 sep 11 à 20h30

Maison du Charron : Conseil municipal

le jeu 29 sep 11 à 20h30

Les Caves : Duo NPQ (jazz)

le ven 30 sep 11 à 21h00

Les Caves : Audrey Campbell (blues)

PUBLICITE

A
Bellevue
Pizzeria
BELLAVISTA
Ouvert 7/7 jours
Cuisine non-stop
Plats et Kebab à emporter
341, rte de Lausanne-1293 Bellevue
Tél: 022 774 32 92